A la cité du Lignon, en Suisse, le pari gagné de la mixité sociale

Par Isabelle Mayault

Publié le 15 novembre 2019 à 15h07, mis à jour hier à 18h09

REPORTAGE

2 780 logements et 104 nationalités. Bâti il y a cinquante ans sur un principe de justice sociale, ce quartier de la banlieue de Genève réussit le pari de la mixité. Là où son modèle français, le Mirail, à Toulouse, a échoué.

C'était en janvier 2007. Alors que la question de la carte scolaire faisait irruption dans la campagne présidentielle française, le journal de 20 heures de TF1 choisissait la cité du Lignon, à Vernier, en proche banlieue de Genève, comme carte postale d'une mixité sociale réussie. Au cycle d'orientation du Renard (équivalent du collège), l'un des établissements du quartier, les journalistes notaient l'absence de caméra de surveillance, de grilles à l'entrée ou encore de parking fermé, tandis que le directeur du lieu, Éric Tamone, soulignait la grande diversité des élèves.

Aujourd'hui encore, plus de 6 000 habitants de 104 nationalités cohabitent au Lignon, venus d'Europe, du Moyen-Orient, des Balkans, d'Afrique. Sortie à toute vitesse de terre entre 1963 et 1971, la cité-satellite a connu un destin très différent de nombreux projets nés des utopies sociales des années 1960. Classée comme monument par le canton de Genève en 2009, sélectionnée par le Conseil de l'Europe pour « bonnes pratiques » de la rénovation énergétique et encore récemment surnommée par la presse locale *« adorable grand village »*, elle a réussi ce double exploit : échapper à la fois à la déliquescence et à la gentrification.

Michel Lellouch est un enfant du Lignon. Son père, Marcel, travaillait pour le cabinet d'architectes Addor & Julliard, chargé de la réalisation du Lignon. Il fut tellement séduit par le projet qu'il fit le choix de s'y installer avec sa famille dès le début des années 1970. Sa femme, la mère de Michel, y vit toujours, au dernier étage du mur-rideau, l'un des plus longs bâtiments habités d'Europe qui s'allonge sur un peu plus d'un kilomètre. Le gamin, devenu un avocat respectable, hésite un instant à revenir sur les frasques de son enfance : *« On explorait les allées, les caves. On se baladait dans les coursives, au quatrième et au huitième. On montait sur les toits, en haut du "serpent" ou de l'une des tours. »*

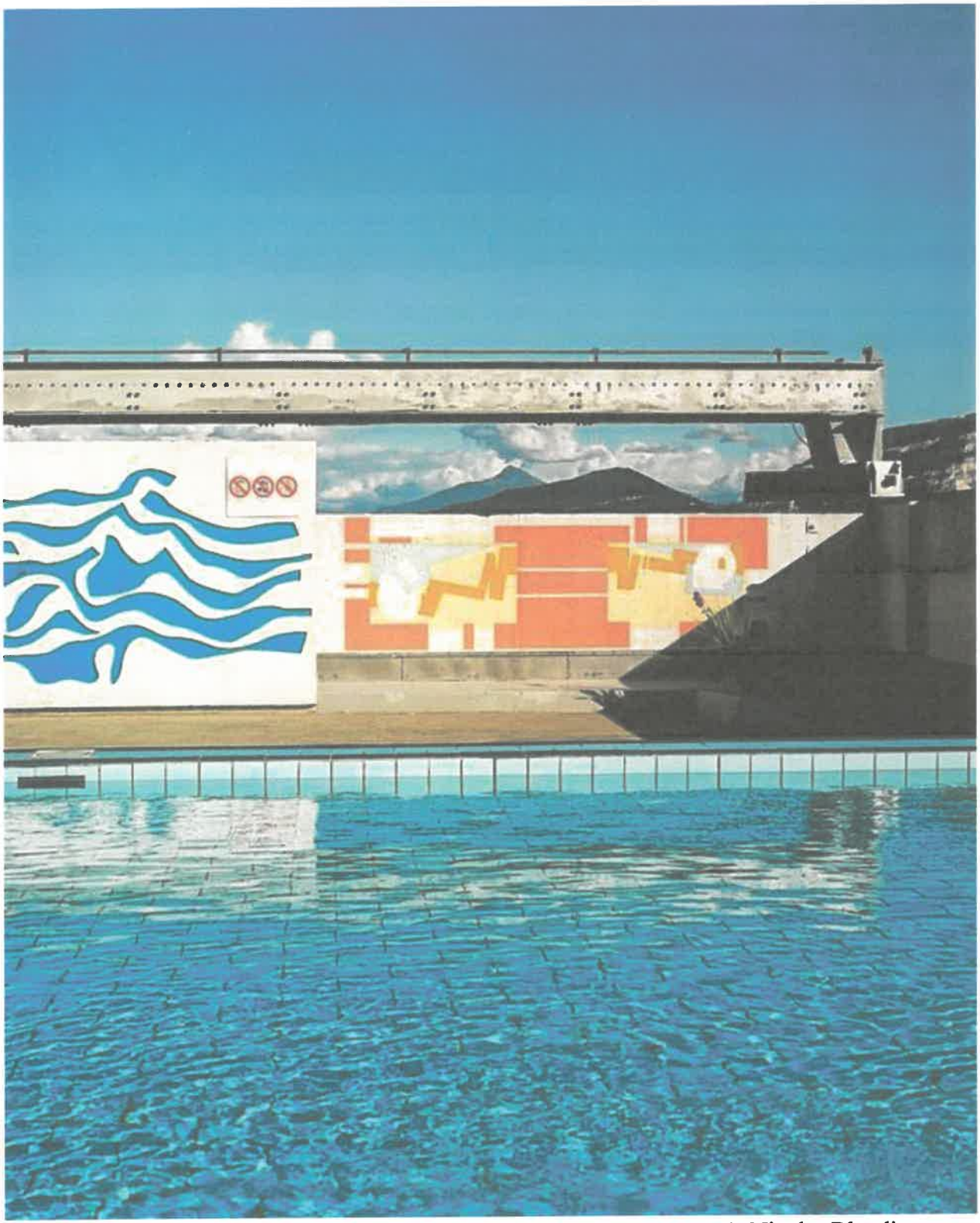

La piscine, située sur le toit de la plus grande tour de la cité (trente étages). Nicolas Blandin pour M Le magazine du Monde

Quelques décennies plus tard, cette activité risquée est toujours à la mode : à côté de la piscine à ciel ouvert, sur le toit de la grande tour, le frisson du vide au trentième étage exalte les plus jeunes, autant qu'il exaspère les adultes. Par mesure de sécurité, la piscine a été fermée pendant deux semaines cet été. À cause des squatteurs aussi : on a compté jusqu'à quarante personnes non résidentes venues profiter du cadre – il faut dire qu'il est somptueux :

d'un côté, le Jura, de l'autre, le jet d'eau de Genève. *« Quinze nénettes de 14 ans en string sur du Maître Gims, c'était épique »*, se souvient une locataire, croisée au bord de la piscine déserte, profitant de l'une des dernières belles journées de la saison.

Figure de modèle

« Évidemment, il y a des incivilités, des délits, mais il ne s'agit pas d'une zone de non-droit », estime Yvan Rochat, l'un des trois maires en alternance de la commune de Vernier, située dans l'ouest du canton de Genève, à laquelle appartient le Lignon. *« La situation est drastiquement différente de celle de la France »*, poursuit-il. Le conseiller administratif se souvient avoir été reçu à Paris, au sein d'une délégation de maires suisses, par Fadela Amara, fraîchement nommée secrétaire d'État chargée de la politique de la ville (2007-2010). Nicolas Sarkozy lui avait notamment confié la mise en œuvre de sa promesse de campagne d'assouplir la carte scolaire, au nom de la mixité sociale et de la liberté de choix des parents.

Article réservé à nos abonnés **Lire aussi** Ghettos de riches, ghettos de pauvres : les inégalités se creusent en Ile-de-France

« Le plan de Fadela Amara consistait à vouloir mettre des jeunes de banlieue dans des cars pour les envoyer à des kilomètres dans des écoles plus chics. Ça nous a paru immensément lourd et superficiel », commente Yvan Rochat. Quand la délégation helvétique a suggéré d'introduire des logements de luxe dans les quartiers en difficulté et davantage de logements sociaux dans les enclaves huppées, la secrétaire d'État se serait exclamée : *« C'est impossible. » « La mixité, ça reste un outil extrêmement efficace, mais il faut le faire intelligemment »*, conclut le conseiller. Sous-entendu : comme au Lignon. Cinquante ans après sa construction, les architectes viennent de France, d'Italie, de Finlande, des États-Unis ou du Japon observer ce qui fait désormais figure de modèle.

« La place dont une famille a besoin ne dépend pas de son niveau de fortune », insistait l'architecte Georges Addor.

C'est pourtant une cité française qui a servi d'exemple à la conception du Lignon : le Mirail, à Toulouse, construite entre 1961 et 1966, par l'architecte grec Georges Candilis, élève de Le Corbusier. Dans sa première version, la cité-satellite suisse reprenait le même principe de bâtiments en étoile, réalisé dans un tissu continu. *« Il devait y avoir une barre de plus, mais le fermier a refusé de vendre son terrain, donc ça a modifié le projet »*, précise Giulia Marino, chercheuse en architecture à l'École polytechnique de Lausanne. Ce qui donne, à l'arrivée, cette très faible surface au sol du bâti (8 % seulement du terrain), un principe emprunté à Le Corbusier.

La cité du Lignon vue depuis la plaine agricole de Loëx. Nicolas Blandin pour M Le magazine du Monde

Mais, à la différence de sa Cité radieuse à Marseille, qui ne comptait « que » 337 appartements, le Lignon doit loger… 10 000 personnes. Revers d'une conjoncture économique très favorable, Genève rencontre alors une pénurie de logements liée à la forte croissance démographique. En 1964, la *Tribune de Genève* souligne le gigantisme du projet : *« 800 000 mètres carrés à bétonner pour 840 tonnes d'acier d'armature, ce qui correspond à 42 wagons de chemin de fer… 24 600 marches d'escaliers prévues, équivalent d'un escalier qui irait jusqu'au sommet du Cervin. »* Un conseiller d'État rassure : *« Nous n'avons pas l'intention de faire là une cité-dortoir. »*

Même standing entre HLM et copropriété

Promesse classique, rarement tenue. Son modèle, le Mirail, est devenu synonyme de ghetto. Pour tenter d'y réintroduire de la mixité sociale, les urbanistes l'attaquent au bulldozer, détruisant des barres, comme celle des Castalides au printemps, censées céder la place à des immeubles plus petits. Rien de tel au Lignon, qui a gardé sa physionomie originelle. Comment expliquer cette pérennité ? D'abord par la philosophie de justice sociale au cœur de sa conception architecturale.

Lire aussi Toulouse : le Mirail, de l'utopie à la désillusion

Malgré la rationalisation des coûts, nécessaire pour réaliser dans les délais impartis un bâtiment d'un seul tenant de onze à quinze étages et les deux tours en contrebas de vingt-six et trente étages, un autre principe domine : *« La place dont une famille a besoin ne dépend pas de son niveau de fortune »*, insistait l'architecte Georges Addor. En 1971, sur 2 780 appartements, un peu plus de 1 000 relèvent du logement social – un ratio resté sensiblement le même aujourd'hui.

Mais ceux-là ne sont ni plus petits que les autres, ni repérables au niveau des façades. Dans le pire des cas, ils ne sont pas traversants. Une seule vue, donc, mais garantie sans vis-à-vis. À titre de comparaison, ce principe d'égalité, voulu par Georges Candilis, l'architecte du Mirail, n'avait pas été respecté par le maire de Toulouse nouvellement élu en 1971, Pierre Baudis : dans la cité de la Reynerie, les copropriétés avaient été placées au bord du lac, tandis que les HLM étaient relégués derrière. L'architecte avait alors quitté le projet.

L'esplanade entre les deux tours du Lignon. Nicolas Blandin pour M Le magazine du Monde

Autre réussite : les infrastructures, situées au cœur du site. Un centre commercial, un groupe scolaire, deux églises, le tout desservi par plusieurs lignes de bus. *« Il restait encore assez de budget pour construire les équipements alors que, souvent, c'est la part qui manque quand on a fini tout le reste »*, confirme Giulia Marino. Et puis, bien sûr, il y a le cadre naturel : lové dans une boucle du Rhône, le site, entouré d'un chemin pédestre qui traverse un sous-bois, a

gardé son caractère de bocage, grâce au paysagiste Walter Brugger, qui a aussi travaillé sur les parcs de l'Organisation mondiale de la santé et du Bureau international du travail, à Genève, ou encore du CERN, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, à la frontière franco-suisse.

Le tourment des années 1990

Ce qui n'empêche pas le Lignon de faire à Genève l'objet de préjugés. Question d'esthétique, d'abord : de l'extérieur peu amène, ce bâtiment, aux dimensions si gigantesques qu'il faut trois arrêts de bus pour desservir l'ensemble, semble intimider les gens de passage. Question de sociologie, aussi. À Vernier, le taux de chômage de 7,5 % est trois fois supérieur à la moyenne nationale. En raison des nuisances sonores de l'aéroport voisin et des sites de stockage des compagnies pétrolières, les terrains sont moins chers qu'ailleurs.

Le mur-rideau de la cité du Lignon, long de 1 065 mètres. Nicolas Blandin pour M Le magazine du Monde

Ici se sont donc concentrés les logements sociaux, attirant au fil du temps une population immigrée. *« Quand ce quartier est sorti de terre,* se souvient le conseiller municipal Yvan Rochat, *une population jeune est arrivée. Les gens avaient une mentalité de pionniers, ont fait des enfants, créé des associations, une ludothèque. Vingt-cinq ans plus tard, ces pionniers*

issus de la classe ouvrière qualifiée et de la petite classe moyenne sont sortis du logement social. Certains sont partis, d'autres sont arrivés. »

« Avant, c'était un peu plus bon enfant. On se parle moins. Il est plus difficile de se connecter avec les jeunes. » Ruth Righenzi, présidente de l'association des locataires du Lignon

Toujours par le biais du HLM, et, souvent, de l'étranger. Dans les années 1990, des Balkans en guerre. Au Lignon, comme dans les cités voisines, la décennie est moins paisible. Parmi les nouveaux venus, certains n'ont pas encore tous les codes. D'autres habitants ne reconnaissent plus leur quartier. *« Aux Avanchets, le centre commercial tirait la langue, le pharmacien s'accrochait mais n'en pouvait plus,* poursuit Yvan Rochat à propos d'un quartier jouxtant le Lignon. En 2000, aux Libellules, autre cité voisine, la mort d'une famille de cinq personnes dans un incendie accidentel cristallise un malaise accumulé pendant toute la décennie précédente : délitement du tissu associatif, tensions, commerces en berne… Comparativement, le Lignon semble épargné.

Ruth Righenzi a connu toutes les époques du Lignon : arrivée de Suisse alémanique en 1970 pour emménager au dixième étage du mur-rideau, elle rechigne à utiliser le terme de « ghetto » qu'emploient parfois les Genevois mais constate que *« beaucoup de choses ont changé » : « Avant, c'était un peu plus bon enfant. On se parle moins. Il est plus difficile de se connecter avec les jeunes. »* Cela n'empêche pas ces derniers de venir la voir quand ils ont des problèmes, le samedi matin, lors de sa permanence au centre commercial.

Ruth Righenzi, présidente de l'association des locataires du Lignon, dans son appartement, en septembre 2019. Nicolas Blandin pour M Le magazine du Monde

Ruth préside l'association des locataires du Lignon. Sa philosophie : *« Intervenir de manière apaisée. »* D'ailleurs, quand il s'agit de faire la liste des aspects positifs du Lignon, Ruth Righenzi se lance, volubile : les berges du Rhône *(« Pour ça, on est vraiment, vraiment gâtés »),* la ferme voisine qui vend des légumes et des œufs frais, des bus qui vont partout, en ville, à l'aéroport, de l'autre côté du canton, un nombre incalculable de nationalités qui se

Le binôme de chercheurs qu'elle forme avec Franz Graf est contacté par l'Office du patrimoine et des sites de Genève pour réaliser une étude de faisabilité. Il découvre alors des façades en très bon état et des valeurs d'isolation du bâtiment excellentes pour les années 1960. Après un processus de concertation avec les services du patrimoine, celui de l'énergie du Canton et le Comité central du Lignon (CCL), un groupe de propriétaires au nom un poil soviétique qui existe depuis 1972 pour assurer la bonne gouvernance du lieu, une autorisation-cadre unique en Europe est décidée.

Elle permet aux propriétaires d'être dispensés de demande d'autorisation de construire pour rénover : il leur faut simplement choisir, selon leur budget, entre deux formules mises au point par les chercheurs, l'une étant un peu plus chère et un peu plus durable que l'autre. *« Cette mesure incitative a permis de gérer la rénovation à cette échelle »*, ajoute Giulia Marino. Pour ce travail de sauvegarde, les chercheurs ont reçu en 2013 le prestigieux prix Europa Nostra, spécialisé dans la protection du patrimoine européen. Une première pour une construction du XX^{e} siècle. « *La cérémonie avait lieu au pied du Parthénon, à Athènes,* se souvient Giulia Marino. *D'habitude, ce sont plutôt des sites archéologiques et des châteaux... Quand on a affiché une photo du Lignon, un frisson a parcouru l'assemblée.* »

Isabelle Mayault

mélangent, pas de route à traverser pour les enfants qui se rendent à l'école. *« On a tout »*, conclut-elle.

« Il est monstrueux mais, à l'intérieur, on s'y sent vraiment très, très bien. Je ne changerais pas mon Lignon pour tous les châteaux du monde. » Anna-Maria Waldburger, 82 ans

« Quand je me suis installée ici, mes enfants s'inquiétaient. "Comment tu vas faire pour sortir de ton garage ?" », se souvient Myriam Bommer, présidente des locataires de la grande tour. *« Pourtant, je vais à la chorale toutes les semaines, je rentre à 23 heures et il ne m'est jamais rien arrivé. » « Le Lignon, jamais, voilà ce que je disais avant d'emménager ici »*, commente Cristina Felix, employée des Transports publics genevois (TPG). Sept ans plus tard, il lui faut quelques secondes de réflexion pour trouver quelque chose qui y manquerait : *« Si, une fontaine, pour que les enfants n'aient pas à remonter pour boire dans les étages quand ils jouent en bas. »*

Même enthousiasme chez Anna-Maria Waldburger, 82 ans, croisée alors qu'elle fume une cigarette avant son déjeuner, servi comme tous les jours de la semaine dans l'aile médicalisée pour les personnes âgées, au n° 50 (le week-end, un panier-repas est apporté à domicile). La dynamique présidente de l'amicale de la pétanque – activité qu'elle pratique quotidiennement et qui l'a menée jusqu'à Berlin, pour un tournoi – parle avec une grande affection de sa cité, qui se décline toujours au masculin : *« Il est monstrueux mais, à l'intérieur, on s'y sent vraiment très, très bien. Je ne changerais pas mon Lignon pour tous les châteaux du monde »*, ajoute-t-elle, avec une emphase à la Dalí. *« Mon Lignon »* : ils sont plusieurs à le dire.

Anna-Maria Waldburger, sur la terrasse de l'aile médicalisée réservée aux personnes âgées, où elle réside, en septembre 2019. Nicolas Blandin pour M Le magazine du Monde

Un sentiment d'appropriation d'autant plus fort que, après le passage à vide des années 1990, le Lignon s'est transformé en laboratoire de démocratie participative. Sous l'impulsion d'une municipalité attentive, la cité est choisie pour inaugurer, en 2005, le « contrat de quartier » : la mairie cède une partie de son budget aux habitants qui peuvent, avec celui-ci, monter des projets. C'est ainsi que la patinoire a vu le jour mais aussi le terrain de beach-volley, lieu de rencontres et de jeux ouvert tout l'été.

Cette tradition collaborative est palpable le soir de l'assemblée générale extraordinaire organisée par Ruth Righenzi à l'intention des locataires du Lignon : 150 personnes – dont beaucoup de cheveux blancs – se sont déplacées dans la cantine scolaire pour écouter un avocat de l'Association suisse des locataires (Asloca) leur expliquer les enjeux du projet de loi déposé par son organisation pour lutter contre l'influence des promoteurs immobiliers dans l'attribution des logements en location, qui sera soumis au vote par référendum dans le canton fin novembre. Pour les locataires, l'objectif est clair : préserver la spécificité du Lignon.

Rénovation énergétique

Classé par le conseil d'État du canton de Genève en 2009 – beaucoup de résidents pensent fièrement que le Lignon est *« classé par l'Unesco »* –, le site subit depuis quatre ans une

importante rénovation énergétique, unique en son genre. *« À la fin des années 2000, le Lignon avait la réputation d'être un gouffre à énergie, certains allaient jusqu'à prôner sa démolition »*, synthétise Giulia Marino.

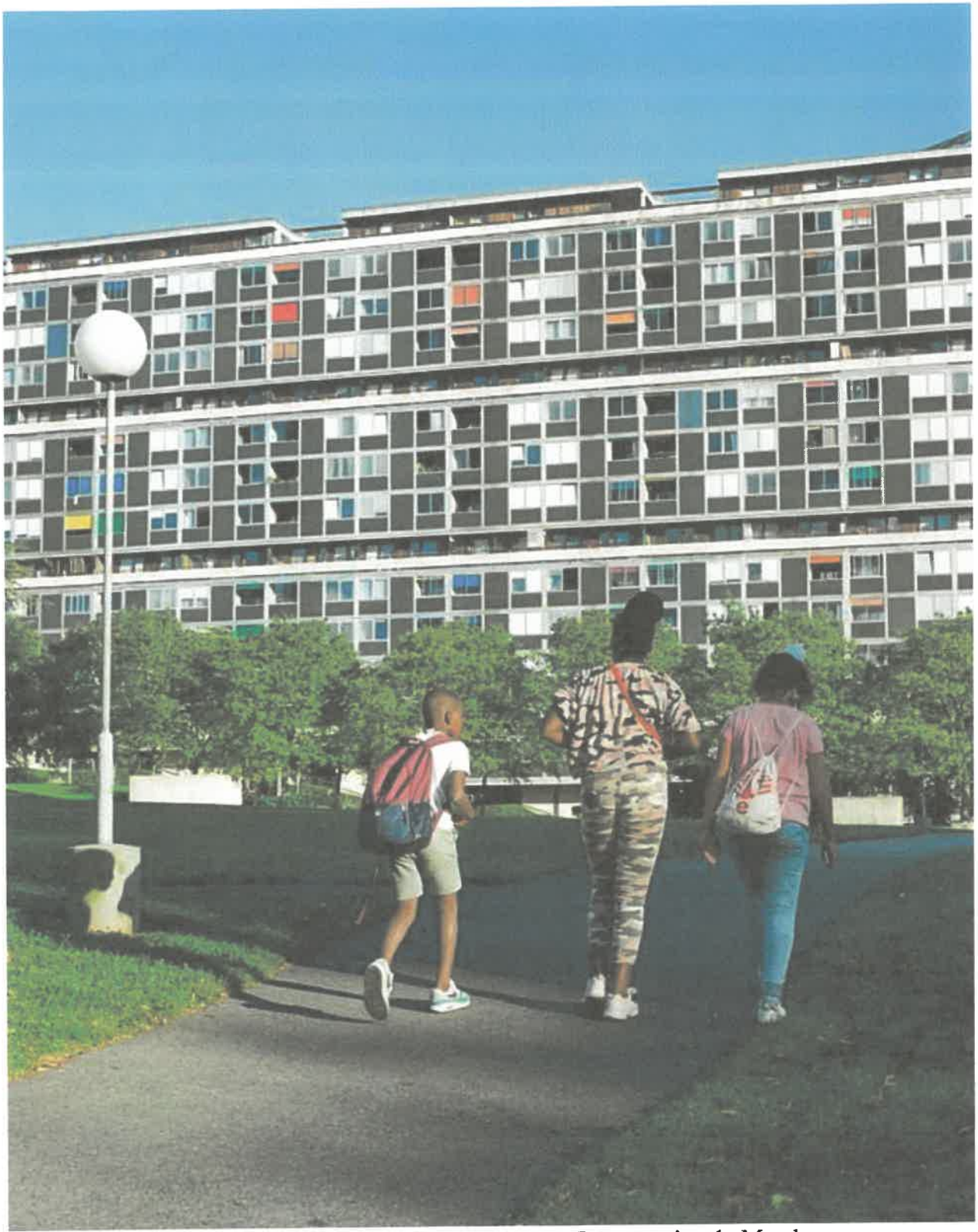

A la sortie de l'école du Lignon. Nicolas Blandin pour M Le magazine du Monde